

Diplôme
interuniversitaire

Pratique médicale en station thermale



université
de BORDEAUX

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- Pratique médicale en station thermale

Mention

- Santé

Objectif de la formation

- Acquérir une formation de base permettant l'exercice médical en station thermale

Conditions d'accès

Titres requis ou niveau :

- Internes de médecine générale et autres spécialités
- Titulaires du diplôme de docteur en médecine

Il conviendra de joindre au dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation

Durée et rythme de la formation

La formation dure 1 an et a lieu tous les ans

Enseignements théoriques :

- L'enseignement se fait essentiellement à distance (45 heures de cours magistraux en visioconférence sous forme de 4 sessions de 2 jours) :
 - Session 1 : février
 - Session 2 : mars
 - Session 3 : juin
 - Session 4 : septembre

Séminaires pratiques en station thermale :

- 4 séminaires pratiques de 2 jours (45h) sont organisés par les universitaires et médecins thermaux investis dans l'enseignement :

- Séminaire 1 : novembre
- Séminaire 2 : janvier
- Séminaire 3 : avril
- Séminaire 4 : mai

Le stage professionnel :

- Un stage obligatoire d'une semaine se déroule dans un cabinet médical auprès d'un médecin thermal en activité, pour ceux n'ayant jamais exercé la médecine thermale

Contrôle des connaissances et conditions de validation

La présence en cours et aux séminaires est obligatoire. Une session unique d'examen est organisée.

Le contrôle des connaissances consiste en une épreuve écrite sous forme de questions à choix multiples (QCM), et en la remise d'un mémoire évalué par une soutenance orale

- Validation :** pour être déclaré admis, le candidat doit avoir obtenu la moyenne aux épreuves écrites et orales, réalisé le stage et participé à l'ensemble des séminaires théoriques et pratiques

- Dispositions prévues en cas d'échec :** le redoublement est autorisé

Durée de validité de l'écrit :

La validation de l'examen écrit reste acquise pour une durée de 2 années

Capacité d'accueil

- Le nombre maximum d'étudiants est fixé à 25 pour chaque université

Universités concernées

- Bordeaux, Montpellier, Nancy, Clermont-Ferrand, Toulouse

Lieu de rattachement de la formation

- Institut du Thermalisme
Université de Bordeaux
Campus Santé Dax
8 rue Sainte Ursule
40100 Dax

Contenu des enseignements

Cours magistraux en visioconférence

Les agents crénothérapeutiques

- › Eaux minérales naturelles : caractéristiques, spécificités, législation
- › Les boues thermales, vapeurs et gaz thermaux

Les techniques thermales

- › Techniques de cure externe : douches, bains, applications de cataplasmes...
- › Hydrokinésithérapie en milieu thermal
- › Techniques de cure interne : cure de boisson...
- › Pratiques médicales complémentaires : ORL, dermatologie, psychiatrie...

Crénoréadaptation

- › Prévention et éducation en milieu thermal : éducation thérapeutique du patient...

Organisation pratique d'une cure thermale

- › Prescription, les forfaits thermaux, les soins complémentaires
- › Modalités de prise en charge, thermalisme social
- › Rôle et fonctions du médecin thermal
- › Autres intervenants : kinésithérapeute, agent thermal...

Place de la Crénothérapie en thérapeutique

- › Indications et contre-indications générales
- › Les orientations thérapeutiques
 - rhumatologie
 - phlébologie
 - maladies respiratoires et ORL
 - dermatologie
 - affections digestives et métaboliques
 - affections psycho-somatiques
 - pédiatrie
 - neurologie
- › Thermalisme et maladies chroniques ; thermalisme et vieillissement, thermalisme et Activités Physiques Adaptées

L'environnement thermal, climatologie

Service Médical Rendu par la cure thermale

- › Évaluation scientifique, principales études
- › Données médico-économiques

Organisation du thermalisme en France et en Europe

Programme des enseignements pratiques et stages

Séminaires pratiques en station thermale

- › Trois séminaires de deux jours, comportant :
 - la visite d'établissements thermaux, avec démonstration de soins thermaux et de pratiques médicales complémentaires
 - des échanges et des mises au point avec les médecins thermaux et les personnels de direction
- › Stages pratiques : cinq journées dans un cabinet de médecine thermale

Informations pratiques

Frais d'inscription / Frais de formation

Droits de scolarité

178 € (base des droits d'inscription de licence 25/26)

Coût du diplôme

- › En formation initiale : 400 €
- › En formation continue
 - reprise d'études non financées : 700 €
 - reprise d'études financées : 1000 €

Modalité de candidature

Candidature en ligne sur la plateforme eCandidat de l'université de Bordeaux
<https://sante.u-bordeaux.fr/formations/listes-des-dudiu/thermalisme>

- › Sélection sur dossier
- › Calendrier de candidature/dates de la session : contacter la scolarité DU/DIU Santé

Contacts

Responsable pédagogique

Professeur Frédéric Bauduer

Centre hospitalier de la Côte Basque

Pôle des spécialités médicales

Institut du Thermalisme université de Bordeaux

frederic.bauduer@u-bordeaux.fr

Co-responsables

Professeur Mathieu De Seze

Hôpital Pellegrin

Médecine Physique et Réadaptation

mathieu.de-seze@u-bordeaux.fr

Professeur Patrick Dehail

Hôpital Pellegrin

Médecine Physique et Réadaptation

patrick.dehail@chu-bordeaux.fr

Service formation continue

Institut du Thermalisme

Odile Eloy-Tran Van Chuoi

05 58 56 89 93 / 06 78 98 63 18

thermalisme.fc@u-bordeaux.fr

Scolarité DU / DIU Santé

Collège des Sciences de la Santé

Gestion Scolarité : 05 57 57 14 10

scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

En savoir +

sante.u-bordeaux.fr/thermalisme

